

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 9 JUILLET 2015

Convocation : 2 juillet 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE, le 9 juillet, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, JM.Raoult, Y. Leipert, V. Varin, B. Lebreton, M. Barathon, G. Guerbois, E. Martin-Gbeassor

Absentes excusées : F. Colin-Manderscheid (pouvoir à Mme Poussard), F. Joubert (pouvoir à Mme Velin), D. Godard

Secrétaire de séance : G. Guerbois

En début de séance, Mme Poussard sollicite l'autorisation du Conseil d'ajouter à l'ordre du jour l'approbation d'un devis de branchement d'eau supplémentaire dans le cimetière. Le Conseil accepte cet ajout.

CHOIX ENTREPRISE – TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Sur proposition de la commission MAPA et après étude des devis reçus par les sociétés :

Colas Centre Ouest pour un montant HT de76.606,00 €

Pinson Paysage pour un montant HT de51.201,05 €

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité la proposition de la société Pinson Paysage pour les travaux d'agrandissement du cimetière. Le dossier est bien détaillé, une visite sur site a été organisée, des photos ont été prises sur place, ce qui ne semble pas être le cas pour l'autre offre.

Après étude du devis fourni par le syndicat des Eaux d'Oulins pour un montant HT de 1624,07 €, le Conseil retient à l'unanimité des présents cette proposition pour la réalisation d'un branchement d'eau potable pour l'extension du cimetière.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLETC

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dont la Commune est membre, a approuvé lors de sa séance du 29 juin 2015 le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 15 juin 2015.

Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes du conseil communautaire et de tous les conseils municipaux des communes membres.

Il rappelle que la CLETC, dont tous les maires sont membres, doit évaluer les charges transférées lors du transfert d'une compétence d'une commune à la communauté d'agglomération ou inversement en cas de restitution d'une compétence par la communauté d'agglomération à ses communes membres.

Etaient concernés les transferts de compétence suivants :

- transports scolaires,
- assainissement des eaux usées,
- eaux pluviales,

- mission locale,
- les autres compétences transférées par la commune d'Ormoy,
- et la rétrocession des charges liées aux sorties scolaires et à la subvention au collège de Brezolles assurées avant la fusion par la CC du Plateau de Brezolles.

Par ailleurs, lors de sa réunion du 18 mai 2015, le conseil de la Communauté d'agglomération a approuvé la restitution de plusieurs compétences facultatives à des communes dont Mme Poussard donne lecture.

Ainsi, pour les seules communes concernées par ces modifications, ces transferts de charges s'accompagnent d'une révision de leur attribution de compensation (point 5 du rapport de la CLETC).

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés décide :

- d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du 15 juin 2015,
- d'autoriser le cas échéant l'inscription des crédits correspondants au budget de la commune,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision et à notifier la délibération exécutoire du Conseil Municipal au Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour exécution.

POSE BORNE A INCENDIE – IMPASSE DU POIRIER

Le Conseil Municipal, après étude du devis fourni par le syndicat des Eaux d'Oulins pour un montant HT de 1837,69 €, retient à l'unanimité des présents cette proposition pour la pose du poteau incendie situé au Poirier.

INFORMATIONS DIVERSES

L'association des maires d'Eure-et-Loir fait circuler une pétition contre la baisse des dotations de l'Etat. Mme Poussard propose aux conseillers qui le souhaitent de signer celle-ci. Une mobilisation à Paris est organisée le 19 septembre prochain.

Le dernier numéro d'ERDF & vous porte sur l'amélioration du transformateur. Le projet conduit par les élèves de la classe de CM1 fait l'objet d'une attention particulière ainsi qu'une interview de Madame le Maire.

Lors du repas du 13 juillet prochain, une médaille d'honneur sera remise à M. Glanard. De même, les nouveaux habitants seront accueillis. Alexandre Nascimento assurera l'animation. Le premier prix de la tombola est une tablette numérique.

Le repas des anciens doit être décalé cette année en raison des élections régionales. Il est décidé de le reporter au 3 janvier 2016.

Les travaux de peinture dans le logement B sont presque finis. Le chauffe-eau sera remplacé le 10 juillet prochain.

Les travaux de réfection électrique débutent le 20 juillet.

Le cahier des charges pour la réfection de toiture de la salle d'archives est à établir. Une commission des bâtiments aura lieu à la rentrée.

Le forum des associations aura lieu les vendredi 28 août et 4 septembre de 18 heures à 20 heures.

Les travaux de voirie à Gagneauville et aux Berteaux sont terminés.

La rentrée scolaire aura lieu le 1^{er} septembre.

Les journées européennes du patrimoine se dérouleront les 19 et 20 septembre prochains.

Le CCAS a fait l'acquisition de brumisateurs pour les distribuer aux personnes âgées. Un registre des personnes fragiles ou en situation de handicap est disponible en mairie. Les personnes qui en font la demande peuvent y être inscrites.

Le panneau d'affichage de Fumeçon a été cassé par un poids-lourd. Un constat a été dressé.
Une opération de don du sang est organisée le 22 juillet prochain à 15 heures à Saussay.

Lecture de courrier

M. & Mme Messenger adressent leurs remerciements au Conseil pour la réfection de voirie de Gagneauville.

TOUR DE TABLE

Mme Velin a assisté une réunion à Vernouillet de l'Office de Tourisme où une présentation d'un nouveau centre pour séniors a été faite. Elle était présente au pot de départ du commandant Valois le 3 juillet dernier à Dreux.

Mme Barathon informe que la fête des Voisins de la Bête s'est très bien passée, les habitants étaient contents. Les voisins de la Couarde ont exprimé le souhait de se joindre à eux l'an prochain.

M. Rouby a rencontré M. Ibanez qui lui a signalé des problèmes d'infiltration de la source sur le chemin en dessous de chez lui. Mme Poussard lui répond que M. Ibanez a la jouissance de ce chemin et doit en assumer l'entretien.

Un quad a été aperçu avec des branchages le soir du repas des voisins de la Bête, un dépôt sauvage a dû avoir lieu dans la forêt.

Mme Poussard signale un scooter à l'abandon à Bonne Nouvelle, un dépôt sauvage à Fumeçon.

L'assemblée générale de l'association sportive a eu lieu le 8 juillet. Un nouveau bureau a été élu : M. Jean-Baptiste Hédouin en est le nouveau président, Mme Pauline Pinard la vice-présidente, M. Florian Hédouin le secrétaire et M. Pierrick Everard le trésorier.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h00.

